

La « classe défense et sécurité globale »



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Ce que c'est

- Une « classe à projet » ouverte à la rentrée 2017-2018 qui concerne des élèves volontaires (effectif restreint : une moitié d'une classe de seconde ; maximum 18 élèves) ;
- Des activités sur l'horaire de l'EMC (Education morale et civique), soit environ 16 séances sur l'année (une heure par quinzaine, sauf lors des sorties, bien sûr) ;
- Une convention entre le lycée et le Ministère des Armées incluant un partenariat avec une unité militaire, en l'occurrence la flottille 24F de la base de Lann Bihoué.

Les objectifs

- Découvrir le rôle, les missions des forces armées ;
- Sensibiliser au devoir de défense, au devoir de mémoire et aux valeurs républicaines ;
- Sensibiliser aux thématiques liées à la défense et à la sécurité, aux questions de géopolitique ;
- Découverte de métiers, de filières (liées à ces thématiques).

Les acteurs concernés, régulièrement sollicités

- La Marine nationale (flottille 24F) ;
- Les sapeurs-pompiers de Lorient ;
- La SNSM (Société nationale de secours en mer) ;
- Les douanes ;
- La Police nationale.

Comment ?

- Un travail dans le cadre de l'horaire d'EMC (soit environ 16 séances sur l'année)
- Des visites sur sites (ex : Base de Lann Bihoué, caserne des pompiers de Lorient, SNSM...)
- Des interventions de différents acteurs liés à la défense et la sécurité devant la classe.
- Une formation premiers secours pour les élèves volontaires.

Les travaux des élèves :

- De courtes revues de presse ciblées sur les questions de défense et de sécurité ;
- Des exposés oraux (ciblés sur les questions de défense et de sécurité) ;
- Des expositions au cdi (ex : le 150e anniversaire de la guerre de 1870-71 et de la Commune)
- La participation à certaines cérémonies officielles (11 novembre, 8 mai, 18 juin, etc.) : lever des couleurs, lecture de messages, port de gerbes, ou simple présence...

Comment s'inscrire ?

- Faire acte de candidature lors de votre inscription au lycée (fiche pédagogique d'inscription en 2^{nde}).
- Une lettre de motivation